

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mardi 15 juin 2021** à 19 h 30 via la plateforme TEAMS.

- ÉTAIENT PRÉSENTS :
- Monsieur Alexandre Provost - président du CA
 - Madame Marie Josée Gagnon - vice-présidente du CA
 - Madame Danielle Beaumont
 - Madame Louise Beaupré
 - Monsieur Benoit Brosseau
 - Monsieur Eric Chevalier-Alvarez
 - Monsieur Nathan Hurteau
 - Monsieur Guy Lajoie
 - Madame Chantal Laliberté
 - Madame Chantal Lanoue
 - Monsieur Michel Milot
 - Madame Réleine Morin
 - Madame Anne-Marie Noël
 - Madame Véronique Paré
 - Madame Sandrine Parent
- PERMANENCE :
- Madame Dominique Lachapelle - directrice générale
 - Monsieur Mario Champagne - directeur général adjoint et secrétaire général
 - Monsieur Alain Camaraine - directeur général adjoint
 - Madame Sophie Latreille - directrice générale adjointe
 - Madame Taïga Waelput-Lavallée - directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes
- INVITÉS :
- Monsieur Simon Bradette, directeur adjoint du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire
 - Madame Isabelle Branco, directrice d'accompagnement
 - Madame Céline Falardeau, directrice du Service des affaires juridiques et des communications
 - Monsieur Vincent Huard - directeur des Services complémentaires et de l'adaptation scolaire
 - Madame Katleen Loiselle - directrice du Service des ressources humaines
 - Madame Annie Lussier - directrice du Service des technologies de l'information
 - Madame Elizabeth Mc Donough - directrice du Service des ressources matérielles
 - Madame Chantal Noël - directrice du Service des ressources financières

1. **Présence et ouverture de la séance**

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique* et du *Règlement concernant les règles de fonctionnement du conseil d'administration*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée.

Monsieur Alexandre Provost, président, souhaite la bienvenue aux membres du CA et aux personnes du public.

2. **Ordre du jour**

[Résolution 2021-06-15-CA-01](#)

Il est proposé par madame Chantal Laliberté :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajouter le point suivant :

- 4.3 Du comité des communications du CSSDHR : présentation d'une vidéo -
Reconnaissance

Déplacer les points suivants après le point 9.9.2 :

- 9.1 Structure administrative des cadres (documents)
9.7.1 Plans d'effectifs du personnel de soutien (secteur adaptation scolaire) –
Adoption (document joint et document séance tenante)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **Procès-verbal – CA du 18 mai 2021 - Adoption et suivi (document)**

[Résolution 2021-06-15-CA-02](#)

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil d'administration tenue le 18 mai 2021 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par madame Anne-Marie Noël :

Que soit adopté le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 18 mai 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Dominique Lachapelle, directrice générale, mentionne que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 18 mai 2021.



4. Correspondance

- 4.1** De monsieur Stéphane Lehoux, sous-ministre adjoint à la gouvernance des infrastructures et des ressources par intérim : Qualité de l'air – Saison estivale et mesures disponibles (document)
- 4.2** De madame Josée Lepage, sous-ministre adjointe au soutien aux élèves, à la pédagogie et aux services à l'enseignement : Guide à l'intention des milieux scolaires « Pour une meilleure prise en compte de la diversité sexuelle et de genre » (documents)
- 4.3** Du comité des communications du CSSDHR : présentation d'une vidéo - Reconnaissance

Cette vidéo produite par le Service des affaires juridiques et des communications, en collaboration avec le comité des communications, vise à remercier l'ensemble du personnel du CSSDHR pour tout le travail qu'ils ont accompli depuis le début de la pandémie.

Mesdames Marie Josée Gagnon, présidente du comité consultatif aux élèves HDAA et Anne-Marie Noël, présidente du comité de parents, profitent de l'occasion pour remercier à leur tour, tous les membres du personnel CSSDHR, la directrice générale ainsi que les directeurs généraux adjoints, qui se sont investis pour faire en sorte que les élèves puissent bénéficier des meilleurs services et des meilleures conditions au cours de cette année scolaire bien particulière.

En terminant, madame Céline Falardeau, directrice du Service des affaires juridiques et des communications, au nom de tous les gestionnaires du CSSDHR, rend hommage à madame Dominique Lachapelle, directrice générale qui a su guider notre organisation à travers tous les aléas liés à cette crise sanitaire.

5. Période de questions du public

Madame Claudia Gagnon, membre du comité de communications, mentionne que le résultat de la vidéo présentée est au-delà de ses attentes.

Madame Véronique Paré, parent et présidente du conseil d'établissement de l'école Jeanne-Mance, réitère ses préoccupations à l'égard de transferts possibles d'élèves de la maternelle.

6. Parole aux élèves

Aucune question n'est adressée.

7. Mot du président

Ce soir, monsieur Alexandre Provost, président, porte un chandail à l'effigie de l'école Frère-André.



Il rappelle que malgré la fin de l'année scolaire qui approche, nous devons fournir les derniers efforts requis. Il remercie également l'ensemble du personnel du CSSDHR pour tout le travail réalisé ainsi que tous les parents pour le soutien qu'ils ont apporté à leur enfant au cours de cette année scolaire qui a amené son lot de grands et petits défis.

8. Mot de la directrice générale et reddition de comptes (documents)

- Accompagnement des cadres DIP-DEX

Dans le cadre du *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs*, madame Dominique Lachapelle a déposé les décisions qu'elle a prises ainsi que les affectations, les engagements, les nominations qu'elle a effectuées et les démissions qu'elle a acceptées depuis la dernière séance.

De plus, elle a déposé un document intitulé « Reddition de comptes de la directrice générale », où elle fait état des rencontres des comités auxquelles elle a participé depuis la dernière séance.

En terminant, elle fournit certaines informations au sujet de l'opération de vaccination destinée aux élèves de 12 ans et plus.

- Accompagnement des cadres DIP-DEX

Mesdames Sophie Latreille, directrice générale adjointe et Isabelle Branco, directrice d'accompagnement présentent le Programme d'insertion professionnelle et d'accompagnement des directions et directions adjointes d'établissement à la CSSDHR. Ce programme se décline en 4 volets :

- DIP – DEX – un programme d'une durée de 3 ans qui réunit des directions en insertion professionnelle et des directions d'expérience.
- Des cours universitaires arrimés au DIP – DEX.
- Des ateliers techniques offerts sur différents sujets par les cadres des services administratifs.
- Du mentorat.

9. Points de décision

9.1. Structure administrative des cadres (documents)

Ce point est déplacé après le point 9.9.2

9.2. Adaptation des formulaires à la diversité des familles (document)

[Résolution 2021-06-15-CA-03](#)

Considérant la *Politique québécoise de lutte contre l'homophobie* adoptée en 2009;

Considérant le *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022* qui découle de la susdite Politique;



Considérant les 5 priorités du Plan, soit l'ouverture à la diversité sexuelle, le respect des droits et le soutien des personnes de minorités sexuelles, la création de milieux sécuritaires et inclusifs, l'adaptation des services publics ainsi que la cohérence et l'efficacité des actions;

Considérant notamment la priorité 4 du Plan qui concerne l'adaptation des services publics et plus particulièrement l'objectif 5 qui consiste à améliorer les pratiques administratives des services publics;

Il est proposé par madame Chantal Laliberté :

De demander au ministère de l'Éducation du Québec, d'adapter, lorsque requis, la terminologie des documents administratifs, notamment les formulaires et les bulletins des élèves, en fonction de la *Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation*;

D'apporter les corrections nécessaires aux systèmes informatiques afin de refléter les réalités des familles homoparentales;

Et

Que le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières appuie les mesures mise en place par les différentes instances gouvernementales dans le cadre du *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022* et ainsi contribuer à la compréhension des réalités liées à la diversité sexuelle et de genre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3. Dépôt des projets des ressources matérielles pour 2021-2022 (documents)

[Résolution 2021-06-15-CA-04](#)

Considérant que le ministère de l'Éducation du Québec finance annuellement les travaux de rénovation et de réfection des établissements des centres de services scolaires;

Considérant que le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières prévoit recevoir pour l'année 2021-2022 les montants suivants pour le maintien d'actifs de son parc immobilier :

- 14 153 454 \$ dans le cadre de la mesure 50621,
- 2 629 542 \$ dans le cadre de la mesure 50622;

Considérant les études et les analyses réalisés par le Service des ressources matérielles afin de prioriser les travaux de maintien d'actifs du parc immobilier du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant que l'article 197 du *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières prévoit que le conseil d'administration doit approuver annuellement la liste des projets à caractère physique;



Il est proposé par monsieur Nathan Hurteau :

Que le conseil d'administration approuve les listes des travaux à caractère physique déposées par le Service des ressources matérielles dans le cadre des mesures de Maintien d'actifs immobiliers pour l'année 2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4. Octroi de contrat – Remplacement d'appareils de ventilation, système d'intercommunication et réfection de bassins de toitures – École professionnelle des Métiers (document)

[Résolution 2021-06-15-CA-05](#)

Considérant que dans le cadre de la mesure 50621, le Ministère a accordé au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, une aide financière pour le maintien de ses immeubles;

Considérant l'appel d'offres public lancé pour le remplacement d'appareils de ventilation, d'intercommunication et la réfection de bassins de toitures pour l'École professionnelle des Métiers;

Considérant l'analyse des soumissions reçues et les conditions actuelles du marché;

Il est proposé par monsieur Michel Milot :

Que le conseil d'administration autorise la conclusion du contrat de remplacement d'appareils de ventilation, d'intercommunication et la réfection de bassins de toitures pour l'École professionnelle des Métiers au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Construction GCP Inc., au montant de 1 692 902,75 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5. Contrat- Services professionnels en architecture et en ingénierie (document)

[Résolution 2021-06-15-CA-06](#)

Considérant l'appel d'offres public publié au SEAO le 16 avril 2021 pour des services professionnels en architecture et en ingénierie sous les numéros 200 700 065 et 200 700 066;

Considérant que des entreprises de professionnels se sont procuré les documents d'appel d'offres sous sollicitation professionnelle sur le site SEAO;

Considérant que les soumissions reçues ont été analysées par un comité de sélection composé de messieurs Benoît Bellavance, directeur adjoint au Service des ressources matérielles, Paul Wecowski, régisseur au Service des ressources matérielles, Pierre Gastaldy, consultant, les 11 et 14 juin 2021, sous la supervision de Me Pierre-Olivier Fortin du Centre de services scolaire Marie-Victorin, secrétaire du comité;

Il est proposé par madame Chantal Lanoue :

Que le conseil d'administration autorise la conclusion des contrats de services professionnels en architecture et en ingénierie, pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 1^{er} juillet 2024, selon la liste des candidatures retenues et recommandées par le comité de sélection et que la directrice des ressources matérielles assure le suivi contractuel et administratif des contrats qui en découleront.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6. Adhésion au regroupement d'achats – Postes informatiques et moniteurs neufs (document)

[Résolution 2021-06-15-CA-07](#)

Considérant que le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) publie un appel d'offres pour des postes informatiques et moniteurs neufs et qu'il recevra les soumissions pour le regroupement au nom des organisations participantes;

Considérant que les contrats résultant de cet appel d'offres permettront l'acquisition de postes informatiques, de moniteurs neufs ainsi que d'autres accessoires nécessaires au fonctionnement de l'ensemble de nos établissements;

Considérant que le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés tel que celui offert par le CAG;

Considérant que le Centre de services scolaire identifie le processus d'achats regroupés comme initiative favorisant la réalisation d'économies;

Considérant que la participation du centre de services scolaire au regroupement d'achats est obligatoire pour commander les équipements informatiques visés par ce mandat, pour bénéficier des allocations du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), liées aux différentes mesures ciblées;

Considérant les besoins du Centre de services scolaire quant à des postes informatiques et moniteurs neufs;

Considérant que la durée de ce mandat est de 24 mois et qu'il pourra être renouvelé pour deux périodes additionnelles de 6 mois après évaluation, le cas échéant pour un montant estimé à 919 656 \$ par année;

Considérant que la *Loi sur les contrats des organismes publics* oblige les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement;

Il est proposé par madame Louise Beaupré :

D'autoriser la participation du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières au regroupement d'achats pour les postes informatiques et moniteurs neufs;

De mandater le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) afin de le représenter et d'agir en son nom dans le cadre de l'appel d'offres du regroupement d'achats pour les postes informatiques et moniteurs neufs;

D'autoriser la directrice générale à signer pour et au nom du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières le ou les mandats d'adhésion;

Et

D'autoriser la directrice du Service des technologies de l'information à signer et à autoriser les requêtes qui en découleront dans le respect des enveloppes budgétaires prévues pour chacune des années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7. Rapport du comité des ressources humaines

Madame Danielle Beaumont, porte-parole, rend compte des travaux effectués par les membres du comité des ressources humaines lors de la rencontre tenue le 1^{er} juin 2021.

Les discussions et les travaux ont porté sur le plan d'effectifs du personnel de soutien en adaptation scolaire, la structure administrative des cadres, la *Politique locale de gestion*, la démarche de bien-être des gestionnaires et le suivi des travaux de la Fédération des Centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) concernant l'évaluation de la directrice générale.

9.7.1. Plans d'effectifs du personnel de soutien (secteur adaptation scolaire) – Adoption (document joint et document séance tenante)

Ce point est déplacé après le point 9.9.2 et 9.1

9.8. Rapport du comité de vérification

Monsieur Michel Milot, porte-parole, rend compte des travaux effectués par les membres du comité de vérification lors de la rencontre tenue le 8 juin 2021. Les discussions et les travaux ont porté sur les prévisions budgétaires 2021-2022, les *Règles budgétaires 2021-2022* (RFP 03 – PR 01), la recommandation du comité de répartition des ressources (CRR), un suivi de l'audit de postes spécifiques au 31



mars 2021 et les redditions de comptes liées à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP) et la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* (LGGRI).

9.8.1. Adoption des prévisions budgétaires 2021-2022 (documents)

[Résolution 2021-06-15-CA-08](#)

Considérant que, conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (chapitre I-13.3), le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2021-2022;

Considérant que ce budget prévoit un déficit d'exercice de 784 463 \$ et que ce montant est égal à la limite d'appropriation de l'excédent accumulé représentant 15 % de l'excédent accumulé au 30 juin 2020 à l'exclusion de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention de financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux au 30 juin 2020;

Considérant que le produit de la taxe scolaire au montant de 17 043 058 \$ a été établi en prenant en considération :

- une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 37 839 621 \$;
- un nombre de 56 879 immeubles imposables de plus de 25 000 \$;
- un taux de 0,1054 \$ du 100 \$ d'évaluation fixé par le ministre pour la taxe scolaire 2021-2022;

Considérant la présentation des prévisions budgétaires aux membres du comité de vérification le 8 juin 2021 et sa recommandation au conseil d'administration quant à son adoption;

Considérant que l'hypothèse du maintien d'un budget à la limite d'appropriation de l'excédent accumulé autorisée pourrait être remise en cause en raison de la situation actuelle et future de la pandémie due à la COVID et être tributaire de l'appui financier du ministre de l'Éducation;

Il est proposé par monsieur Nathan Hurteau :

Que, sous réserve de l'adoption des Règles budgétaires pour les années scolaires 2021-2022 à 2023-2024 par le Conseil du trésor, le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette prévoyant des revenus de 253 365 889 \$ et des dépenses de 254 150 352 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8.2. Adoption des Règles budgétaires 2021-2022 (RFP 03 – PR 01) (documents)

[Résolution 2021-06-15-CA-09](#)

Considérant l'article 275.1 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le centre de services scolaire détermine, pour chaque année scolaire, la répartition de ses revenus en tenant compte des recommandations du comité de répartition des ressources, répartition qui doit être effectuée de façon équitable en tenant compte des besoins exprimés par les établissements d'enseignement, des inégalités sociales et économiques auxquelles ceux-ci sont confrontés, de son plan d'engagement vers la réussite et des projets éducatifs de ses écoles et de ses centres;

Considérant la *Politique de répartition des ressources financières (RFP 03)* en vigueur au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant la présentation du projet de *Règles budgétaires 2021-2022* au comité de vérification le 8 juin 2021 et sa recommandation au conseil d'administration quant à son adoption;

Considérant la recommandation du comité de répartition des ressources;

Considérant les consultations menées auprès des instances concernées;

Il est proposé par madame Véronique Paré :

Que les *Règles budgétaires 2021-2022* (RFP 03 – PR 01) soient adoptées telles que déposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8.3. Programmation des investissements et des dépenses en ressources informationnelles 2021-2026 – Description de l'utilisation des sommes 2019-2021 (documents)

[Résolution 2021-06-15-CA-10](#)

Considérant les exigences de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*;

Considérant les *Règles relatives à la planification et à la gestion des ressources informationnelles* émises par le Secrétariat du Conseil du trésor;

Considérant que le Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) procède à une collecte de données de la *Programmation des investissements et des dépenses en ressources informationnelles 2021-2026* et de la *Description de l'utilisation des sommes 2019-2021*, auprès de tous les organismes publics et ce, conformément aux *Règles relatives à la planification et à la gestion des ressources informationnelles*;

Considérant que l'article 13 des Règles ci-haut mentionnées prévoit que la programmation et le bilan de l'utilisation sont préparés par chaque organisme public et sont transmis au plus tard le 30 juin de chaque année au moyen du Système intégré de gestion des ressources informationnelle (SIGRI);

Considérant le document déposé par la directrice du Service des technologies de l'information lequel a été présenté préalablement aux membres du conseil d'administration;

Il est proposé par monsieur Michel Milot :

Que soit adopté la *Programmation des investissements et des dépenses en ressources informationnelles 2021-2026* et la *Description de l'utilisation des sommes 2019-2021*, tel que déposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.9. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

Monsieur Guy Lajoie, porte-parole, revient sur les travaux effectués par les membres du comité de gouvernance et d'éthique lors de la rencontre tenue le 17 mai 2021. Les discussions et les travaux avaient porté sur la *Politique locale de gestion*, la *Politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers*, la formation des membres des conseils d'établissement et sur un questionnement éthique à l'égard de la participation des membres du conseil d'administration, membres du personnel du Centre de services scolaire, quant à certains sujets touchant les ressources humaines.

9.9.1. Politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers – Adoption (documents)

[Résolution 2021-06-15-CA-11](#)

Considérant que l'article 212.1 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que sur proposition du comité de parents, le centre de services scolaire adopte une politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées pour les documents et les objets mentionnés aux troisième et quatrième alinéas de l'article 7 ou qui peuvent être réclamés pour des services visés aux articles 256 et 292;

Considérant que le comité de parents du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières a formé un sous-comité pour travailler conjointement avec la direction générale à un projet de politique relative aux contributions financières pouvant être exigées par les écoles et les centres;

Considérant les consultations menées à l'égard de ce projet de politique auprès des instances concernées;

Il est proposé par madame Chantal Lanoue :

D'adopter la *Politique relative aux contributions financières pouvant être exigées par les écoles et les centres*, proposé par le comité de parents du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières et ce, tel que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dans le cadre de l'article 328 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, pour les trois points suivants (9.9.2, 9.1 et 9.7.1) traitant de certains aspects qui concernent l'embauche de ressources humaines et de conditions de travail du personnel cadre, **les membres du conseil d'administration, membres du personnel du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, soit mesdames Louise Beaupré, Chantal Laliberté, Chantal Lanoue, Réleine Morin et Taïga Waelput ainsi que monsieur Benoit Brosseau quittent temporairement la séance. Il est 21 h 09.**

9.9.2. Politique locale de gestion – Adoption (documents)

[Résolution 2021-06-15-CA-12](#)

Considérant la *Politique locale de gestion* en vigueur au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, laquelle avait été adoptée par le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, le 10 mai 2010 et modifiée par la directrice générale, le 16 juin 2020 aux termes des pouvoirs qui lui étaient conférés;

Considérant qu'il y a lieu d'actualiser la *Politique locale de gestion*;

Considérant les consultations menées à l'égard de ce projet de politique auprès des instances concernées;

Il est proposé par madame Anne-Marie Noël :

D'adopter la *Politique locale de gestion*, tel que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.1. Structure administrative des cadres (documents)

[Résolution 2021-06-15-CA-13](#)

Considérant les besoins du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant les consultations menées auprès de l'Association des directrices et directeurs d'établissement d'enseignement de Champlain (ADEC) et de l'Association locale des cadres scolaires (AQCS);

Il est proposé par madame Danielle Beaumont :

Que la structure administrative des cadres pour l'année scolaire 2021-2022 soit acceptée telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7.1. Plans d'effectifs du personnel de soutien (secteur adaptation scolaire) – Adoption (document joint et document séance tenante)

[Résolution 2021-06-15-CA-14](#)

Considérant le dépôt du processus d'élaboration des plans d'effectifs au comité des ressources humaines du conseil d'administration, le 1^{er} juin 2021;

Considérant la recommandation du comité de répartition des ressources émise lors de la rencontre tenue le 2 juin 2021;

Considérant la recommandation du comité consultatif de gestion émise lors de la rencontre tenue le 9 juin 2021;

Considérant la consultation menée auprès du Syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières CSN;

Considérant la présentation du dossier et les discussions tenues à ce sujet par les membres du conseil d'administration, lors du comité plénier du 15 juin 2021;

Il est proposé par :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel de soutien (secteur adaptation scolaire), pour l'année 2021-2022 avec les modifications suivantes apportées au plan 2020-2021 :

Techniciens interprètes Poste aboli				
École	Personne visée	% poste	Nombre d'heures	Permanence
Sacré-Cœur	Sylvie Bonenfant	85,7143	30h	Oui

- À titre indicatif, le poste est aboli pour le motif « réduction de services spécifiques à rendre » ou pour le motif « modification de services spécifiques à rendre ».

Techniciens interprètes Postes maintenus				
Écoles	Personnes visées	% poste	Nombre d'heures	Permanence
de Ramezay	Vacant	91,4286	32h	
Polyvalente Marcel-Landry	Virginie Govaerts	85,7143	30h	Oui
Mgr-Euclide-Théberge	Valéry Poulin	85,7143	30h	Oui

Techniciens interprètes Postes créés		
Écoles	% poste	Nombre d'heures
Saint-Joseph	85,7143	30h
Hamel*	85,7143	30h

➤ * Sera offert en priorité à Sylvie Bonenfant, changement de lieu de travail (moins de 5km).

Techniciens en éducation spécialisée Postes abolis				
Écoles	Personnes visées	% poste	Nombre d'heures	Permanence
Jean XXIII	Vacant	71,4286	25h00	
Jean XXIII	Vacant	60,7143	21h15	
Saint-Michel	Kassie Beaudry	57,1429	20h	Non
Saint-Michel	Vacant	28,5714	10h	
Saint-Vincent	Vacant	42,8571	15h	
Paul-Germain-Ostiguy	Stéphanie Gaucher	97,1429	34h	Non
Paul-Germain-Ostiguy	Marie-Claude Larocque	42,8571	15h	Non
Notre-Dame-du-Sourire	Jessica Pouliot-Chabot	71,4286	25h	Non
Notre-Dame-du-Sourire	Majorie Provencher-Langlois	74,2857	26h	Non
de Monnoir	Vacant	34,2857	12h	
de Monnoir	Vacant	60,0000	21h	
Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville)	Jennifer Melaven	74,2857	26h	Non
Hamel	Geneviève Lamoureux	42,8571	15h	Non
Sainte-Anne	Tania Poupert-Landry	68,5714	24h	Non
du Petit Clocher	Chrystel Rousseau	74,2857	26h	Non
du Petit Clocher	Valérie Thibodeau	57,1429	20h	Non
Capitaine-Luc-Fortin	Nathalie Dubois	80,0000	28h	Oui
Capitaine-Luc-Fortin	Julianne Patenaude	74,2857	26h	Non
de Richelieu	Vacant	42,8571	15h	
de Ramezay	Lydia Alarie	50,0000	17,5h	Non
Pointe-Olivier	Vacant	71,4286	25h	
Alberte-Melançon	Marie-Lou Desnoyers	74,2857	26h	Non
des Savanes	Jennyfer Chagnon	28,5714	10h	Non
des Savanes	Vacant	71,4286	25h	
Saint-Blaise	Angéline Farrell	77,1429	27h	Non
Saint-Eugène	Vacant	28,5714	10h	
St-Lucien	Laurence Barba	100,0000	35h	Non
St-Lucien	Vacant	42,8571	15h	
Joséphine-Dandurand	Frédéric Le Sieur	71,4286	25h	Non
Joseph-Amédée-Bélanger	Sylvie Veilleux	80,0000	28h	Non

Techniciens en éducation spécialisée Postes abolis				
Écoles	Personnes visées	% poste	Nombre d'heures	Permanence
Joseph-Amédée-Bélanger	Martine Laroche	74,2857	26h	Non
Joseph-Amédée-Bélanger	Vacant	42,8571	15h	
Marguerite-Bourgeois	Ann Valiquette	68,5714	24h	Non
Polyvalente Marcel-Landry	Mylène Bouchard	100,0000	35h	Oui
Polyvalente Marcel-Landry	Estelle Pelletier Chrétien	100,0000	35h	Oui
Polyvalente Marcel-Landry	Mylène Caron	100,0000	35h	Oui
Polyvalente Marcel-Landry	Krystel Viens	100,0000	35h	Oui
Polyvalente Marcel-Landry	Jonathan Guertin-Larouche	100,0000	35h	Oui
Polyvalente Marcel-Landry	Vacant	100,0000	35h	
Polyvalente Marcel-Landry	Vacant	100,0000	35h	
Dr-Alexis-Bouthillier	Vacant	91,4286	32h	
Dr-Alexis-Bouthillier	Karine Meunier	85,7143	30h	Non
Marie-Rivier	Tamy Gélinas	71,4286	25h	Non
des Prés-Verts	Magalie Gauthier	91,4286	32h	Oui
des Prés-Verts	Stéphane Beaudin	80,0000	28h	Oui
des Prés-Verts	Emilie Rainville	91,4286	32h	Oui
des Prés-Verts	Marie-Ève Choquette	91,4286	32h	Non
Ressources éducatives aux jeunes (secteur PML)	Jackie Davignon	50,0000	17h30	Non
Ressources éducatives aux jeunes (secteur MET)	Vacant	40,0000	14h00	

- À titre indicatif, les postes sont abolis pour le motif « réduction de services spécifiques à rendre » ou pour le motif « modification de services spécifiques à rendre ».

Techniciens en éducation spécialisée Postes maintenus				
Écoles	Personnes visées	% poste	Nombre d'heures	Permanence
Jean XXIII	Véronique Chartier	85,7143	30h	Non
Saint-Michel	Stéphanie Demers	91,4286	32h	Oui
Saint-Michel	Annie Samson	91,4286	32h	Oui
Saint-Vincent	Brigitte Guillotte	100,0000	35h	Oui
Saint-Vincent	Catherine Nadeau	100,0000	35h	Oui
Saint-Vincent	Annie Noiseux	100,0000	35h	Non
Saint-Vincent	Jade Levert	100,0000	35h	Non
Saint-Vincent	Mélissa Coiteux	71,4286	25h	Non
Micheline-Brodeur	Valérie Turgeon	77,1429	27h	Oui
Micheline-Brodeur	Vacant	68,5714	24h	
Paul-Germain-Ostiguy	Nathalie Forand	100,0000	35h	Oui
Paul-Germain-Ostiguy	Karine Paquette	100,0000	35h	Oui

Techniciens en éducation spécialisée Postes maintenus				
Écoles	Personnes visées	% poste	Nombre d'heures	Permanence
Paul-Germain-Ostiguy	Vacant	100,0000	35h	
Notre-Dame-du-Sourire	Karine Chabot	74,2857	26h	Non
de Monnoir	Carolanne Brière	85,7143	30h	Oui
Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville)	Marjorie Audet	92,8571	32h30	Oui
Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville)	Julie Gagnon	80,0000	28h	Oui
Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville)	Vacant	40,0000	14h	
du Pélican	Sophie Daniel	100,0000	35h	Oui
du Pélican	Suzie Poitras	85,7143	30h	Oui
du Pélican	Linda Bélanger	57,1429	20h	Non
Sacré-Cœur	Lyne Legros	91,4286	32h	Oui
Sacré-Cœur	Josée Dumont	91,4286	32h	Oui
Sacré-Cœur	Véronique Demers	91,4286	32h	Non
Sacré-Cœur	Andréa Couture	71,4286	25h	Non
Sacré-Cœur	Vacant	71,4286	25h	
Hamel	Aby Jasmin-Tessier	92,8571	32h30	Oui
Saint-Alexandre	Jonathan Roy	100,0000	35h	Oui
Saint-Alexandre	Amélie Grégoire	100,0000	35h	Oui
Saint-Alexandre	Cynthia Wilford	100,0000	35h	Oui
Saint-Alexandre	Mélanie Derome	100,0000	35h	Oui
Saint-Alexandre	Camille Tétreault	85,7143	30h	Non
Sainte-Anne	Annik Côté	85,7143	30h	Non
Frère-André	Sonia Bergeron	100,0000	35h	Oui
Frère-André	Danielle Desrocher	100,0000	35h	Oui
Frère-André	Valérie Laramée	100,0000	35h	Oui
Frère-André	Isabelle Bourgeois	100,0000	35h	Oui
de Richelieu	Stéphanie Gosselin-Roy	74,2857	26h	Non
de Richelieu	Kelly Leduc Dupont	85,7143	30h	Oui
de Richelieu	Catherine Simard	74,2857	26h	Non
de Richelieu	Myriam Bérubé-Lareau	85,7143	30h	Non
de Richelieu	Nicole Dubé	74,2857	26h	Non
Jeanne-Mance	Pamela Dodd Wilson	71,4286	25h	Non
de Ramezay	Mathieu Fauchon	82,8571	29h	Oui
de Ramezay	Marie-Soleil Faquette-Asselin	85,7143	30h	Oui
de Ramezay	Véronik Monette Brunette	90,0000	31h30	Oui
de Ramezay	Nathalie Côté	78,5714	27h30	Oui
de Ramezay	Raphaëlle Chouinard	77,1429	27h	Non
Pointe-Olivier	Catherine Lebel	57,1429	20h	Oui

Techniciens en éducation spécialisée Postes maintenus				
Écoles	Personnes visées	% poste	Nombre d'heures	Permanence
des Savanes	Caroline Leblanc	94,2857	33h	Oui
des Savanes	Jasmine Beaudry	92,8571	32h30	Oui
des Savanes	Karine Lafrance	85,7143	30h	Oui
des Savanes	Doryce Baribeau	71,4286	25h	Non
des Savanes	Marie-Claude Albert	71,4286	25h	Non
Saint-Jacques	Vicky Fournier	74,2857	26h	Non
Saint-Jacques	Jade Gaudreau	45,7143	16h	Non
Saint-Jacques	Josianne Gagné	74,2857	26h	Non
Saint-Jacques	Vacant	57,1429	20h	
Saint-Joseph	Marie-Ève Foucault	74,2857	26h	Non
Saint-Joseph	Mylène Roy	74,2857	26h	Non
Napoléon-Bourassa	Chantal Berthiaume	100,0000	35h	Oui
Napoléon-Bourassa	Julie Péloquin	75,0000	26h15	Oui
Napoléon-Bourassa	Danika Themens	74,2857	26h00	Non
Saint-Eugène	Alex Primeau	71,4286	25h00	Non
Saint-Eugène	Vacant	57,1429	20h	
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Véronique Soucy-Harvey	75,7143	26h30	Oui
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Rosemarie Bouchard	75,7143	26h30	Non
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Vacant	54,2857	19h	
Saint-Gérard	Vacant (Thérèse Berthiaume retraite 5 août)	100,0000	35h	
Saint-Gérard	Pascale Bérubé	91,4286	32h	Oui
Saint-Gérard	Amélie Benoît	91,4286	32h	Oui
Saint-Gérard	Marianne Daunais	85,7143	30h	Oui
Saint-Gérard	Natasha Lemieux	57,1429	20h	Non
Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean)	Mireille Gauvin	100,0000	35h	Oui
Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean)	Vacant	74,2857	26h	
Bruno-Choquette	Izabelle Mercier	100,0000	35h	Oui
Bruno-Choquette	Véronique Lamarre	85,7143	30h	Oui
Bruno-Choquette	Geneviève Martel	71,4286	25h	Non
Saint-Lucien	Jessyca Blanchette	100,0000	35h	Oui
Saint-Lucien	Chantal Morin	85,7143	30h	Oui
Saint-Lucien	Marie-Ève Lajeunesse	100,0000	35h	Oui
Saint-Lucien	Sébastien Bisailon	100,0000	35h	Oui
Joséphine-Dandurand	Norman Trudeau	100,0000	35h	Oui
Joséphine-Dandurand	Sylvain Émond	100,0000	35h	Oui
Joséphine-Dandurand	Nathalie Royer	100,0000	35h	Oui
Joséphine-Dandurand	Vacant	100,0000	35h	

Techniciens en éducation spécialisée				
<u>Postes maintenus</u>				
Écoles	Personnes visées	% poste	Nombre d'heures	Permanence
Joseph-Amédée-Bélanger	Nathalie Thibeault	100,0000	35h	Oui
Joseph-Amédée-Bélanger	Pierre-Antoine Germain	100,0000	35h	Oui
Joseph-Amédée-Bélanger	Annick Gélinau	100,0000	35h	Oui
Joseph-Amédée-Bélanger	Lyne Viens	100,0000	35h	Oui
Joseph-Amédée-Bélanger	Sylvie Gousy	100,0000	35h	Oui
Joseph-Amédée-Bélanger	Joanick Henripin-Couture	80,0000	28h	Oui
Joseph-Amédée-Bélanger	Anne-Marie Dupont	80,0000	28h	Oui
Joseph-Amédée-Bélanger	Joël Dandurand	82,8571	29h	Oui
Joseph-Amédée-Bélanger	Emily Bossé-Bérubé	42,8571	15h	Non
Joseph-Amédée-Bélanger	Vacant	18,5717	6h30	
Joseph-Amédée-Bélanger	Vacant	17,1429	6h	
Marguerite-Bourgeois	Julie Bergeron	100,0000	35h	Oui
Marguerite-Bourgeois	Nadine Martin	100,0000	35h	Oui
Marguerite-Bourgeois	Annie Charland	100,0000	35h	Oui
Marguerite-Bourgeois	Caroline Tremblay	100,0000	35h	Oui
Marguerite-Bourgeois	Sabrina Bossé-Mercier	85,7143	30h	Oui
Marguerite-Bourgeois	France-Valérie Lacroix	85,7143	30h	Non
Marguerite-Bourgeois	Julie Toutant	80,0000	28h	Non
Marguerite-Bourgeois	Audrey Mercier-Gosselin	85,7143	30h	Non
Polyvalente Armand-Racicot	Éric Leblanc	100,0000	35h	Oui
Polyvalente Armand-Racicot	Mélanie Melo	100,0000	35h	Oui
Polyvalente Armand-Racicot	Maxime Sorel	100,0000	35h	Oui
Polyvalente Armand-Racicot	Nancy Fournier	100,0000	35h	Oui
Polyvalente Armand-Racicot	Annie Brouillette	78,5714	27h30	Oui
Polyvalente Armand-Racicot	Christiane Vincent	97,1429	34h	Oui
Polyvalente Armand-Racicot	Joanie Demers	85,7143	30h	Oui
Polyvalente Armand-Racicot	Annie Chassé	87,1429	30h30	Oui
Polyvalente Armand-Racicot	Martine Savard	88,5714	31h	Oui
Polyvalente Armand-Racicot	Véronique Fleury	87,1429	30h30	Oui
Polyvalente Armand-Racicot	Valérie Pilon	71,4286	25h	Non
Polyvalente Armand-Racicot	Mélanie Deblois	71,4286	25h	Non
Polyvalente Armand-Racicot	Valérie Hould	71,4286	25h	Non
Polyvalente Armand-Racicot	Vacant	41,4286	14h30	
Polyvalente Armand-Racicot	Vacant	71,4286	25h	
Dr-Alexis-Bouthillier	Jean-François Joseph	100,0000	35h	Oui
Dr-Alexis-Bouthillier	Isabelle Boyer	100,0000	35h	Oui
Dr-Alexis-Bouthillier	Annie Martel	100,0000	35h	Oui
Dr-Alexis-Bouthillier	Marie-Chantal Rodrigue	100,0000	35h	Oui
Dr-Alexis-Bouthillier	Mélissa Pichette	91,4286	32h	Oui

Techniciens en éducation spécialisée Postes maintenus				
Écoles	Personnes visées	% poste	Nombre d'heures	Permanence
Dr-Alexis-Bouthillier	Karine Duteau	100,0000	35h	Non
Mgr-Euclide-Théberge	Lyne Rousseau	100,0000	35h	Oui
Mgr-Euclide-Théberge	Lucie Duguay	100,0000	35h	Oui
Mgr-Euclide-Théberge	Amélie Guay	90,0000	31h30	Oui
Mgr-Euclide-Théberge	Isabelle Quimper	100,0000	35h	Oui
Mgr-Euclide-Théberge	Karine Labarre	100,0000	35h	Oui
Mgr-Euclide-Théberge	Annick Larouche	100,0000	35h	Oui
Mgr-Euclide-Théberge	Isabelle Lapointe-Veilleux	97,1429	34h	Oui
Mgr-Euclide-Théberge	Nathalie St-Hilaire	74,2857	26h	Non
Mgr-Euclide-Théberge	Vacant	74,2857	26h	
Mgr-Euclide-Théberge	Vacant	48,5714	17h	
Marie-Rivier	Mylène Falcon	92,8571	32h30	Oui
Marie-Rivier	Marie-France Turmel	100,0000	35h	Oui
Marie-Rivier	Audrey Campbell	100,0000	35h	Oui
Marie-Rivier	Lucie Lamarre	92,8571	32h30	Oui
Marie-Rivier	Nicole Dion	92,8571	32h30	Oui
Marie-Rivier	Nancy Leclerc	92,8571	32h30	Oui
Marie-Rivier	Fabienne Chapuis	92,8571	32h	Oui
Marie-Rivier	Fleur-Ange Loiselle	92,8571	32h30	Oui
Marie-Rivier	Julie Forand	92,8571	32h30	Oui
Marie-Rivier	Julie Madore	100,0000	35h	Oui
Marie-Rivier	Anik Désautels	92,8571	32h30	Oui
Marie-Rivier	Chantale Forgues	92,8571	32h30	Oui
Marie-Rivier	Andrée-Anne Mercier	85,7143	30h	Non
Marie-Rivier	Sophie Mihaluk	92,8571	32h30	Oui
Marie-Rivier	Mélanie Descheneaux-Lafond	92,8571	32h30	Non
Marie-Rivier	Michelle Lemay	85,7143	30h	Oui
Marie-Rivier	Audrey Hébert	92,8571	32h30	Oui
Marie-Rivier	Chantal Lévesque	92,8571	32h30	Oui
Marie-Rivier	Philippe Gagné	92,8571	32h30	Oui
Marie-Rivier	Catherine Bélanger	85,7143	30h	Non
Marie-Rivier	Meghan Jacques	85,7143	30h	Non
Marie-Rivier	Valérie Mercier	85,7143	30h	Non
Marie-Rivier	Annie Vertefeuille	85,7143	30h	Non
Marie-Rivier	Claudie Dubuc	85,7143	30h	Non
Marie-Rivier	Marie-Josée Lachance	85,7143	30h	Non
Marie-Rivier	Priscilla Bérard	80,0000	28h	Non
Marie-Rivier	Mélissa Bérubé	85,7143	30h	Non
Marie-Rivier	Pierre-Marc Goupil	85,7143	30h	Non

Techniciens en éducation spécialisée Postes maintenus				
Écoles	Personnes visées	% poste	Nombre d'heures	Permanence
Marie-Rivier	Emilie Turgeon	85,7143	30h	Non
Marie-Rivier	Vacant	85,7143	30h	Non
Aux-Quatre-Vents	Sonia Pouliot	100,0000	35h	Oui
Aux-Quatre-Vents	Julie Girard	74,2857	26h	Non
Aux-Quatre-Vents	Suzie Gallant	85,7143	30h	Non
Aux-Quatre-Vents	Vacant	74,2857	26h	
Aux-Quatre-Vents	Mélanie Décary	74,2857	26h	Non
Aux-Quatre-Vents	Cindy Marceau	85,7143	30h	Non
Aux-Quatre-Vents	Mélissa Ostiguy	74,2857	26h	Non
Marie-Derome	Francine Morency	85,7143	30h	Oui
Marie-Derome	Karine Lanoue	71,4286	25h	Non
*Service complémentaire et adaptation scolaire (secteur PGO)	Marie-Hélène Gélinas-Robert	100,0000	35h	Oui
*Service complémentaire et adaptation scolaire	Karine Giguère	100,0000	35h	Oui
*Service complémentaire et adaptation scolaire (secteur PCAR)	Dominique Paris	50,0000	17h30	Non
La Relance	Marie-Claude-Lussier	100,0000	35h	Oui
La Relance	Isabelle Gervais	100,0000	35h	Oui
La Relance	Vacant	100,0000	35h	

*À titre indicatif, ces postes étaient au Service des ressources éducatives aux jeunes

Techniciens en éducation spécialisée Postes créés		
Écoles	% poste	Nombre d'heures
Jean-XXIII	82,8571	29h
Jean-XXIII	75,7143	26h30
Saint-Michel	71,4286	25h
Saint-Michel	42,8571	15h
Saint-Vincent	85,7143	30h
Saint-Vincent	100,0000	35h
Saint-Vincent	100,0000	35h
Paul-Germain-Ostiguy	100,0000	35h
Notre-Dame-du-Sourire	88,5714	31h
Notre-Dame-du-Sourire	88,5714	31h
de Monnoir	71,4286	25h
de Monnoir	33,3333	11h40
Sacré-Cœur	91,4286	32h
Hamel	57,1429	20h

Techniciens en éducation spécialisée
Postes créés

Écoles	% poste	Nombre d'heures
Sainte-Anne,	71,4286	25h
Frère-André	57,1429	20h
du Petit Clocher	60,0000	21h
du Petit Clocher	85,7143	30h
Capitaine-Luc-Fortin	85,7143	30h
Capitaine-Luc-Fortin	85,7143	30h
de Richelieu	85,7143	30h
de Ramezay	54,2857	19h
Pointe-Olivier	75,0000	26h15
Pointe-Olivier	42,8571	15h
Alberte-Melançon	85,7143	30h
des Savanes	85,7143	30h
des Savanes	57,1429	20h
Saint-Blaise	11,4286	4h
Saint-Blaise	85,7143	30h
Saint-Eugène	42,8571	15h
Saint-Eugène	40,0000	14h
Notre-Dame--du-Sacré-Cœur	71,4286	25h
Saint-Lucien	78,5714	27h30
Saint-Lucien	71,4286	25h
Joseph-Amédée Bélanger	85,7143	30h
Joseph-Amédée Bélanger	82,8571	29h
Marguerite-Bourgeois	85,7143	30h
Marguerite-Bourgeois	85,7143	30h
Marguerite-Bourgeois	91,4286	32h
Polyvalente Marcel-Landry	85,7143	30h
Dr-Alexis-Bouthillier	100,0000	35h
Dr-Alexis-Bouthillier	100,0000	35h
Dr-Alexis-Bouthillier	100,0000	35h
Mgr-Euclide-Théberge	100,0000	35h
Marie-Rivier	85,7143	30h

Techniciens en éducation spécialisée Postes créés		
Écoles	% poste	Nombre d'heures
Marie-Rivier	72,8571	25h30
des Prés-Verts	88,5714	31h
des Prés-Verts	88,5714	31h
des Prés-Verts	88,5714	31h
des Prés-Verts	71,4286	25h
Service complémentaire et adaptation scolaire (Secteur PML)	100,0000	35h
Service complémentaire et adaptation scolaire (Secteur DAB)	60,0000	21h

Préposés aux élèves handicapés Postes abolis				
Écoles	Personnes visées	% poste	Nombre d'heures	Permanence
des Savanes	Sylvie Normandin	85,7143	30h	Non
des Savanes	Vacant	14,2857	5h	
Saint-Eugène	Vacant	21,9048	7h40	
Marguerite-Bourgeois	Sylvie Desmarais	74,2857	26h	Non
Marguerite-Bourgeois	Marilyn Blackburn-Côté	68,5714	24h	Non
Polyvalente Armand-Racicot	Marie-Eve Pagé-Dansereau	42,8571	15h	Non
Marie-Rivier	Vacant	71,4286	25h	
Marie-Rivier	Vacant	37,1429	13h	

- À titre indicatif, les postes sont abolis pour le motif « réduction de services spécifiques à rendre » ou pour le motif « modification de services spécifiques à rendre ».

Préposés aux élèves handicapés Postes maintenus				
Écoles	Personnes visées	% poste	Nombre d'heures	Permanence
Sacré-Cœur	Diane Rodrigue	100,0000	35h	Oui
Sacré-Cœur	Nadine Renaud	100,0000	35h	Oui
Alberte-Melançon	Angèle Robert	100,0000	35h	Oui
Saint-Eugène	France Lanciault	100,0000	35h	Oui
Saint-Eugène	Louise Brodeur	100,0000	35h	Oui
Saint-Eugène	Francine Lessard	100,0000	35h	Oui
Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean)	Chantal Godbout	100,0000	35h	Oui
Saint-Lucien	Boris Carrier	71,4286	25h	Non
Joseph-Amédée-Bélanger	Vacant (retraite Lucie Morette)	100,0000	35h	
Polyvalente Armand-Racicot	Line Rodrigue	100,0000	35h	Oui
Marie-Rivier	Martine Dugas	100,0000	35h	Oui
Marie-Rivier	Rachelle Lessard	100,0000	35h	Oui

Préposés aux élèves handicapés Postes maintenus				
Écoles	Personnes visées	% poste	Nombre d'heures	Permanence
Marie-Rivier	Marie Lebrun	100,0000	35h	Oui
Marie-Rivier	Annie Lavallée	28,5714	10h	Non
Marie-Rivier	Jessica Laplante	85,7143	30h	Oui
Marie-Rivier	Camille Julie Poirier	85,7143	30h	Non
Marie-Rivier	Chantal Trudeau	85,7143	30h	Non
Marie-Rivier	Vivvann Moquin	71,4286	25h	Non
Marie-Rivier	Nicole Bolumbu-Ifosela	28,5714	10h	Non
Marie-Rivier	Lyne Fortin	85,7143	30h	Non
Marie-Rivier	Johanne Latour	28,5714	10h	Non
Marie-Rivier	Michel Jacques	100,0000	35h	Oui
Marie-Rivier	Audrey Kim Power	28,5714	10h	Non
Marie-Rivier	Nathalie Dansereau	85,7143	30h	Non
Marie-Rivier	Vacant	71,4286	25h	Non
Marie-Rivier	Nathalie Trudeau	71,4286	25h	Non
Marie-Rivier	Vacant	28,5714	10h	
Marie-Rivier	Vacant	28,5714	10h	
Marie-Rivier	Vacant	28,5714	10h	
Marie-Rivier	Marilou Bonin	100,0000	35h	Oui
des Prés-Verts	Vacant	14,2857	5h	

Préposés aux élèves handicapés Postes créés		
Écoles	% poste	Nombre d'heures
Sacré-Cœur	100,0000	35h
Marguerite-Bourgeoys	100,0000	35h
Polyvalente Marcel-Landry	85,7143	30h
Marie-Rivier	85,7143	30h
Marie-Rivier	85,7143	30h
Marie-Rivier	38,5714	13h30
Service complémentaire et adaptation scolaire	100,0000	35h

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Retour des administrateurs membres du personnel. Il est 21 h 16.

9.10. Rapport du comité consultatif du transport scolaire

Madame Véronique Paré, porte-parole, rend compte des travaux effectués par les membres du comité consultatif du transport scolaire lors de la rencontre tenue le 27



mai 2021. Les discussions et les travaux ont porté sur le suivi du plan d'action SOSTS 2020-2021, la sécurité et la prévention aux abords des écoles quant aux débarcadères, l'octroi des contrats de berlines, les zones à risques, la révision des parcours et des points d'embarquement, la facturation aux parents, l'organisation 2021-2022, l'opération de vaccination des élèves et le calendrier des rencontres 2021-2022.

9.10.1 Contrats de berline (document)

[Résolution 2021-06-15-CA-15](#)

Considérant que les contrats de transport scolaire quant aux berlines viennent à échéance le 30 juin 2021;

Considérant que ce type de contrat n'est pas soumis aux modalités prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

Considérant les négociations de gré à gré tenues avec les transporteurs actuels;

Considérant que trois contrats seront conclus par la directrice générale conformément aux pouvoirs qui lui ont été délégués aux termes du *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs*;

Considérant qu'un contrat implique une dépense de plus de 1 000 000,00 \$;

Considérant les recommandations du comité de négociation formé de messieurs Charles Dalpé, Alain Camarais et Simon Bradette et Jean Bourassa;

Il est proposé par madame Sandrine Parent :

Que le conseil d'administration octroie à 9250-5981 Québec inc., un contrat de transport scolaire quant aux berlines pour les circuits présentement décrits au contrat et autoriser la directrice générale, madame Dominique Lachapelle, à signer ledit contrat selon les termes et modalités convenues. Le contrat sera d'une durée de 3 ans et viendra à échéance le 30 juin 2024. Pour la première année du contrat, la dépense estimée est de 1 362 605,40 \$. Pour les deux autres années, ce montant sera indexé selon les modalités prévues audit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Varia

Aucun point n'est ajouté.

11. Levée de la séance

[Résolution 2021-06-15-CA-16](#)

Il est proposé par madame Véronique Paré :



Que la séance soit levée à 21 h 27.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Huis clos – Évaluation de la rencontre

Alexandre Provost

Président du CA

Mario Champagne

Secrétaire général